

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

NOM DU PRODUIT	<b>6.40% P.A. JB CALLABLE BARRIER REVERSE CONVERTIBLE (60%) ON VAT GROUP AG</b>
IDENTIFICATEURS DE PRODUIT	Code ISIN : CH0502363226; Valeur : 50236322
INITIATEUR DU PRIIP	Banque Julius Baer & Co. Ltd., Succursale de Guernesey ( <a href="https://derivatives.juliusbaer.com/en/home">https://derivatives.juliusbaer.com/en/home</a> ) Appelez le +41 (0) 58 888 8181 pour plus d'informations
AUTORITÉ COMPÉTENTE DE L'INITIATEUR PRIIP	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) - La FINMA n'est pas considérée comme une autorité de surveillance compétente au sens du Règlement UE 1286/2014 sur les documents d'information clés concernant les produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance, la Suisse ne faisant pas partie de l'UE.
DATE ET HEURE DE PRODUCTION	04 juin 2020 07:43:30 Heure d'Europe centrale

**VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE.**

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

<b>Valeur nominale</b>	CHF 1 000,00	Décomposé en deux composantes (aux fins de la fiscalité suisse) : Montant des intérêts 0,00% p.a. de la Valeur nominale ; Montant de la prime 6,40% p.a. de la Valeur nominale.
<b>Devise d'émission</b>	CHF	
<b>Prix d'émission</b>	100,00% de la Valeur nominale	<b>Type de règlement</b> Règlement physique ou règlement en nominal
<b>Rendement maximum</b>	8,00%	
<b>Rendement maximum par an</b>	6,40%	<b>Ratio</b> par rapport au sous-jacent, la Valeur nominale divisée par le Prix d'exercice
<b>Niveau initial</b>	Le niveau à la Date d'évaluation initiale (Fixing initial)	
<b>Prix d'exercice</b>	100,00% du Niveau initial	<b>Date du fixing initial</b>
<b>Barrière</b>	60,00% du Niveau initial	<b>Date d'émission</b>
<b>Événement barrière</b>	Le prix du sous-jacent est fixé au niveau Barrière ou en-deçà à tout moment durant un quelconque jour de négociation pendant la Période d'observation Barrière.	<b>Date d'évaluation finale (Fixing final)</b>
<b>Période d'observation barrière</b>	03 décembre 2019 (inclus) à 03 mars 2021 (inclus)	<b>Date de remboursement final</b>
<b>Prix de remboursement anticipé optionnel</b>	100 % de la Valeur nominale	<b>Niveau final</b>
<b>Montant du coupon</b>	6,40% p.a. de la Valeur nominale	<b>Convention de décompte des jours</b>

#### SOUS-JACENT

Nom	Code ISIN	Niveau initial	Seuil de rentabilité	Prix d'exercice	Ratio	Marché	Devise	Source de référence
VAT Group Ltd	CH0311864901	CHF 145,55	CHF 133,906	CHF 145,55	6,8705	EQUITY	CHF	SIX Swiss Exchange

**TYPE :** Billets régis par le droit suisse.

**OBJECTIFS:** Reverse Convertibles Barrière sont principalement destinés aux investisseurs escomptant la valeur du sous-jacents qui devrait rester constants ou légèrement augmenter jusqu'à l'échéance desdits produits. Le produit sera plafonné à la différence positive entre la Valeur nominale et le Prix d'émission (ou, si elle est différente, le prix auquel le Certificat d'escompte a été acheté). La décote contre laquelle ce produit est émis vous offre relativement une protection contre le risque. paiements d'intérêts (c.-à-d. le Montant du Coupon comme indiqué ci-après sous « Intérêts ») et soit un paiement en espèces, soit la livraison du Sous-jacent à la Date de remboursement final, sur la base des conditions énoncées ci-dessous. vous offre un rendement sous la forme de le moins performant le sous-jacent et une perte totale du montant investi dans le produit est possible. Le Seuil de rentabilité indique le niveau auquel ni un bénéfice ni une perte ne sont réalisés.

**REMBOURSEMENT ANTICIPÉ :** Sous réserve de remboursement, rachat ou annulation antérieur, l'Initiateur peut racheter les Produits par anticipation en totalité, mais non en partie, à toute Date de remboursement anticipé optionnel au Prix de remboursement anticipé optionnel, à condition que l'initiateur ait exercé ce droit à la Date de levée de l'option d'achat concernée en avisant les porteurs.

Date de levée de l'option d'achat	Prix de remboursement anticipé optionnel
03 mars 2020	10 mars 2020
03 juin 2020	10 juin 2020
03 septembre 2020	10 septembre 2020
03 décembre 2020	10 décembre 2020

**INTÉRÊT :** Aux Dates de paiement pertinentes du Coupon, vous recevrez le prorata respectif un montant de paiement en pourcentage de 6,40% p.a. de la Valeur nominale, à condition que le produit n'ait pas été remboursé, racheté ou annulé avant la Date de paiement du Coupon pertinente. Les paiements du coupon ne sont pas liés à la performance du sous-jacent. Les dates pertinentes sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Période du Coupon	Date de début (inclusive)	Date de fin (exclusive)	Date de versement du coupon
1er	10 décembre 2019	10 mars 2020	10 mars 2020
2e	10 mars 2020	10 juin 2020	10 juin 2020
3e	10 juin 2020	10 septembre 2020	10 septembre 2020
4e	10 septembre 2020	10 décembre 2020	10 décembre 2020
5e	10 décembre 2020	10 mars 2021	10 mars 2021

**REMBOURSEMENT FINAL :** Sous réserve de remboursement, rachat ou annulation antérieur, lors du Remboursement final du produit à la Date de remboursement final, vous recevrez :

- Si aucun Événement barrière n'est survenu, un montant en espèces égal à 100 % de la Valeur nominale.
- si un Événement Barrière est survenu, et
  - le Niveau final est **égal ou supérieur** à son Prix d'exercice, un montant en espèces égal à 100 % de la Valeur nominale; ou
  - le Niveau final est **inférieur** à son Prix d'exercice, le nombre d'actions du sous-jacent spécifié dans le Ratio. Vous recevrez en outre un montant en espèces en lieu et place de tout montant fractionnaire.

Les conditions du produit prévoient également que si certains événements extraordinaires se produisent, des ajustements peuvent être apportés au produit et l'initiateur du produit peut y mettre fin avant terme. Ces événements sont spécifiés dans les conditions du produit et concernent principalement les sous-jacents, le produit et l'initiateur du produit. Par conséquent, les investisseurs doivent être prêts à subir une perte partielle ou totale de leurs investissements.

### INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est destiné à être proposé aux investisseurs particuliers qui remplissent l'ensemble des critères ci-dessous :

- Avoir une connaissance et une expérience suffisantes et une compréhension approfondie du produit, de son marché et de ses risques spécifiques, soit indépendamment, soit par des conseils professionnels ;
- Rechercher un revenu, s'attendre à ce que le mouvement du sous-jacent produise un rendement favorable et ait un horizon d'investissement correspondant à la période de détention recommandée indiquée ci-dessous ;
- Accepter le risque que l'initiateur ne puisse pas payer ou exécuter ses obligations au titre du produit et être en mesure de supporter une perte totale de son investissement ;
- Être prêt à accepter un niveau de risque pour atteindre des rendements potentiels qui est conforme à l'indicateur de risque sommaire présenté ci-dessous.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### INDICATEURS DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de l'initiateur de vous payer.

L'initiateur a classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de l'initiateur à vous payer en soit affectée.

Attention au **risque de change**: Si la devise de votre compte est différente de celle de ce produit, vous serez exposé au risque de change.

En cas de livraison physique du sous-jacent à la résiliation du produit, vous pouvez subir une perte si la valeur du sous-jacent diminue entre la résiliation du produit et la date à laquelle il est crédité sur votre compte titres.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

**Il est impossible de prévoir avec précision l'évolution du marché à l'avenir. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles d'après les rendements récents. Les rendements réels pourraient être inférieurs.**

Investissement: CHF 10 000		03 mars 2021 (Période de détention recommandée)
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement en pourcentage (non-annualisée)	<b>CHF 2 982,39</b> -70,18%
<b>Scénario défavorable <sup>1)</sup></b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement en pourcentage (non-annualisée)	<b>CHF 10 000,00</b> 0,00%
<b>Scénario intermédiaire <sup>2)</sup></b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement en pourcentage (non-annualisée)	<b>CHF 10 000,00</b> 0,00%
<b>Scénario favorable <sup>3)</sup></b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement en pourcentage (non-annualisée)	<b>CHF 10 000,00</b> 0,00%

<sup>1)</sup> Dans cette simulation de scénario la Barrière de déclenchement été atteint(e) le 03 mars 2020, le produit prend fin prématurément et aucun réinvestissement n'est effectué.

<sup>2)</sup> Dans cette simulation de scénario la Barrière de déclenchement été atteint(e) le 03 mars 2020, le produit prend donc fin prématurément et aucun réinvestissement n'est effectué.

<sup>3)</sup> Dans cette simulation de scénario la Barrière de déclenchement a été atteint(e) le 03 mars 2020, le produit prend donc fin prématurément et aucun réinvestissement n'est effectué.

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir au cours de la durée de vie de ce produit en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez CHF 10 000. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter.

Les scénarios présentés constituent une estimation de la performance future fondée sur des données du passé et la variation de la valeur de cet investissement et ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où l'initiateur pourrait ne pas vous payer.

Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Il est possible que vous ne puissiez pas sortir du produit avant échéance, ou que vous subissiez des pertes ou des frais importants dans un tel cas.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## QUE SE PASSE-T-IL SI L'INITIATEUR N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Vous êtes exposé au risque que l'initiateur ne soit pas en mesure de remplir ses obligations en rapport avec le produit, par exemple en cas de faillite ou d'une directive officielle de résolution. Cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la valeur du produit et pourrait vous faire perdre une partie ou la totalité de votre investissement dans le produit. Le produit n'est pas un dépôt et n'est donc pas couvert par un mécanisme de garantie des dépôts.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour une période de détention. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres supposent que vous investissiez CHF 10 000. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Investissement: CHF 10 000	Si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée
Coûts totaux	CHF 100,84
Incidence sur le rendement (réduction du rendement)	1,01%

La réduction du rendement indiquée dans le tableau ci-dessus est non-annualisée, ce qui signifie qu'elle peut ne pas être comparable à la réduction des valeurs de rendement indiquée dans d'autres documents d'informations clés.

Les coûts indiqués dans le tableau ci-dessus indiquent dans quelle mesure les coûts prévus du produit influeraient sur votre rendement, en supposant que le produit fonctionne conformément au scénario de performance modérée.

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

#### COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique:

- L'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée.
- La signification des différentes catégories de coûts.

#### Le tableau montre l'incidence sur le rendement.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	1,01%	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction	-	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Autres coûts récurrents	-	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	-	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Commissions d'intéressement	-	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.

Les coûts indiqués dans le tableau ci-dessus représentent la répartition de la réduction de rendement indiquée dans le tableau des coûts en fonction du temps à la fin de la période de détention recommandée. La répartition des coûts réels annuels estimés du produit en tant que pourcentage de l'investissement est estimée comme suit : coûts d'entrée : 1,00% et coûts de sortie : 0,00 %.

### COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

#### Période de détention recommandée: 03 mars 2021 (date d'échéance)

Le produit a pour but de vous fournir le rendement décrit sous la section « Quel est ce produit ? » ci-dessus. Toutefois, cela ne s'applique que si le produit est détenu jusqu'à son échéance.

Le désinvestissement ne peut se faire qu'en vendant le produit soit par le biais de l'échange (si le produit est coté en bourse), soit hors bourse, lorsqu'une offre existe pour un tel produit. Aucuns frais ou pénalités ne seront facturés par l'initiateur pour une telle transaction, cependant des frais d'exécution pourraient être facturés par votre courtier le cas échéant. En vendant le produit avant son échéance, vous pourriez recevoir moins que ce que vous auriez reçu si vous aviez conservé le produit jusqu'à l'échéance.

Dans des conditions de marché volatiles ou inhabituelles, ou en cas de perturbations techniques, la vente du produit peut être temporairement entravée ou suspendue et peut ne pas être possible du tout.

### COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RÉCLAMATION ?

Les plaintes concernant la conduite de la personne qui conseille ou vend le produit peuvent être soumises directement à cette personne ou à ses superviseurs. Les plaintes concernant le produit ou la conduite de l'initiateur de ce produit peuvent être formulées par écrit à l'adresse suivante : Bank Julius Baer & Co. Ltd., Hohlstrasse 604/606, P.O. BP, 8010 Zurich, Suisse et par e-mail à : derivatives@juliusbaer.com ou via le site web suivant : <https://derivatives.juliusbaer.com/en/home>.

### AUTRES INFORMATIONS UTILES

Les renseignements contenus dans le présent Document d'information clé ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente du produit et ne remplacent pas une consultation individuelle avec votre banque ou votre conseiller.

L'offre de ce produit n'a pas été enregistrée en vertu du U.S. Securities Act of 1933. Ce produit ne peut être ni offert ni vendu, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique ou à des personnes américaines. Le terme « personne américaine » est défini dans la Réglementation S du US Securities Act de 1933, tel que modifié.

Toute documentation complémentaire relative au produit, en particulier la documentation relative au programme d'émission, les compléments éventuels et les conditions du produit sont disponibles gratuitement auprès de la Banque Julius Baer & Co. Ltd Hohlstrasse 604/606, P.O. Box, 8010 Zurich, Suisse.

Les scénarios de performance présentés dans le présent Document d'information clés des investisseurs (« DICI ») sont basés sur une méthodologie, telle que définie dans le Règlement UE 1286/2014 sur les Documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (PRIIPs), et ses règlements complémentaires. La conformité à la méthode de calcul prescrite peut entraîner des scénarios de performances et des valeurs de rendement irréalistes pour un certain nombre de produits.